

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 octobre 2004  
(convocation du 5 octobre 2004)**

Aujourd'hui Mardi Dix-Neuf Octobre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. HOURCQ Robert  
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEL Lucien  
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick (jusqu'à 10 H 30)  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis  
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier  
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. PUJO Colette  
M. DUTIL Silvère à M. JAULT Daniel  
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. ISTE Michèle à M. BROQUA Michel  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. POIGNONEC Michel  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LOTHaire Pierre à M. MANSENCAL Alain  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association "La Mémoire de Bordeaux, de la Communauté urbaine, et de ses communes - Centre de documentation et de Recherche - Demande de subvention 2004 - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association « La Mémoire de Bordeaux, de la Communauté Urbaine et de ses communes – Centre de Documentation et de Recherche » créée en 1987 a pour objet de rechercher et rassembler les documents ainsi que les témoignages de toute nature, relatifs à l'évolution au cours des dernières décennies de Bordeaux et de son agglomération dans les différents domaines de la vie collective.

Elle est organisée en 8 commissions de recherche :

- architecture, urbanisme et équipement,
- culture,
- économie,
- enseignement,
- population et société,
- santé et action sociale,
- sports et loisirs,
- témoins et acteurs.

Elle diffuse les résultats de ses recherches dans 4 séries de publications :

- la revue trimestrielle *Empreintes*, tirée à 8 000 exemplaires,
- la collection *Les Cahiers de la Mémoire* pour les monographies,
- la collection *Documents*,
- la collection *Images de la Mémoire* pour les films et vidéos.

L'activité de l'association génère actuellement 6 emplois dont 3 emplois aidés : 3 documentalistes, 2 secrétaires et une assistante en relations publiques.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est membre fondateur de l'association avec la Ville de Bordeaux, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Lyonnaise des Eaux, la Société de l'Equipement du Territoire, Sud-Ouest, et dispose à ce titre de deux sièges au conseil d'administration.

Elle verse depuis sa création une subvention de fonctionnement d'un montant de 76 225 € et met à disposition des locaux nécessaires à la réalisation de son objet social. Ces biens font l'objet de conventions de mise à disposition.

Pour l'exercice 2004, l'association envisage, entre autres, et ce, au-delà des ses activités traditionnelles, une action autour du Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne.

Ainsi, elle sollicite notre établissement public, pour le versement d'une subvention d'un montant de 76 250 € dans le cadre d'un budget prévisionnel évalué pour 2004 à 209 300 €.

Ce budget prévisionnel est établi, de façon synthétique, comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>60 – achats</b>		<b>70- vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
- 601 achats documents	900	- 701 publications ventes, droits	5 000
- 606 achats fournitures	9 100	- 706 participation études et autres	500
<b>61 – services extérieurs</b>		<b>74 – subventions d'exploitation</b>	
- 611 reproduction documents	8 500	- 740 CNASEA	30 000
- 612 crédit bail immobilier (informatique)	3 000	- 741 Ville de Bordeaux	40 000
- 613 locations (bureaux, matériel	5 000	- 742 C.U.B	76 250
- 615 entretien réparation	10 000	- 743 autres villes	2 500
- 616 primes assurances	4 200	- 744 mécénat	25 200
- 618 vacations et autres prestations	1 800	- 748 publicités, participations	7 500
<b>62 – autres services extérieurs</b>		<b>75 - autres produits de gestion courante</b>	
- 622 honoraires	13 000	- 756 cotisations	5 000
- 623 relations publiques	1 000		
- 624 transports de biens	1 000	report de trésorerie	17 350
- 625 déplacements, missions, réceptions	1 500		
- 626 frais postaux et de télécommunications	10 000		
- 627 autres frais	500		
- 628 cotisations	500		
<b>63 – impôts et taxes</b>			
- 631 taxes sur salaires	800		
- 633 participation des employeurs à la formation continue	1 000		
<b>64 – charges de personnel</b>			
-641 rémunération du personnel	114 000		
- 647 médecine du travail	500		
<b>68- dotations aux amortissements</b>	23 000		
<b>TOTAL</b>	<b>209 300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>209 300</b>

Afin de permettre à l'association de poursuivre ses actions, notre établissement public pourrait accorder pour l'exercice 2004 une subvention de 76 225 €.

Aussi, si tel est votre avis, Mesdames, Messieurs, il vous est proposé de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 76 225 € au bénéfice de l'association « la Mémoire de Bordeaux », au titre de l'exercice 2004,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant notamment les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574 sous fonction 0200 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 octobre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
5 NOVEMBRE 2004

M. HENRI HOUDEBERT

